

Conseil municipal
5° délibération : 25/04/2014

L'an deux mil quatorze, le vingt cinq avril, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Magali Hilaire-Gindro, Sandrine Geloso, Guiseppa Paci, MM. Olivier Maurand, Jean-Pierre Fournier, Sébastien Dumont, Ludovic Boullault, Olivier Noir, Emmanuel Fleurot, Jérôme Moczala.

Absente : Mme Céline Millon.

Secrétaire : Madame Magali Hilaire-Gindro

Ordre du jour :

- **Budgets primitifs : Année 2014**

EAU :

Section de fonctionnement	
Dépenses	28 778.00
Total des dépenses	28 778.00
Recettes	27 225.00
Excédent reporté	1 553.00
Total des recettes	28 778.00
Section d'investissement	
Dépenses	12 428.00
D001 Besoin de financement	3 438.00
Total des dépenses	15 866.00
Recettes	12 428.00
1068 Affectation du résultat	3438.00
Total des recettes	15 866.00

ASSAINISSEMENT :

Section de fonctionnement	
Dépenses	19 053.00
Total des dépenses	19 053.00
Recettes	6 200.00
Excédent reporté	12 853.00
Total des recettes	19 053.00
Section d'investissement	
Dépenses	13 053.00
D001 Besoin en financement	1 930.00
Total des dépenses	14 983.00
Recettes	13 053.00
1068 Affectation du résultat	1 930.00
Total des recettes	14 983.00

COMMUNE :

Section de fonctionnement	
Dépenses	164 137.00
Total des dépenses	164 137.00
Recettes	91 930.00
Excédent reporté	72 207.00
Total des recettes	164 137.00
Section d'investissement	
Dépenses	75 897.00
D001 Besoin de financement	1 430.00
Total des dépenses	77 328.00
Recettes	75 897.00
1068 Affectation du résultat	1 430.00
Total des recettes	77 328.00

- TRAVAUX An. 2014 :

- EAU : Une étude interconnexion sur les Fontenis en plus de 2013, voté à l'unanimité

- ASSAINISSEMENT : Des dépenses seront à engager sur le budget 2015, lancer les de vis et les appels d'offres sur 2014.

Une augmentation de la ligne budgétaire entretiens et réparations et de la ligne modernisation est prévue pour subvenir aux éventuels et probables problèmes de curage, caméras....., voté à l'unanimité.

- COMMUNE : Sont prévus travaux cimetière, aménagement bibliothèque.
Subvention à l'Association Bille et Marelle, voté à l'unanimité.

- TAUX D'IMPOSITION AN. 2014 :

Suite à la prise de compétence du Pôle Educatif par la Communauté de Communes, le Conseil Municipal se voit dans l'obligation d'augmenter les taux d'imposition pour compenser la part du syndicat :

- Taxe d'habitation passe de 3.50 % à 5.63 %
- Foncier Bâti passe de 6.42 % à 8.73 %
- Foncier non bâti passe de 26.41 % à 42.52 %

- AVIS COMMUNAL :

Les horaires de tonte et travaux bruyants :

Jours ouvrables : en été de 8 H 30 – 12 H et de 14 H à 19 H

Hors été de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H

Samedi de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H

Dimanche et jours fériés de 10 H à 12 H

Il est rappelé que les feux domestiques sont interdits sous peine d'amende.

- **PROROGATION ABATTAGE BOIS :**

Les affouagistes doivent respectés le délai sur lequel ils se sont engagés sous peine d'une amende de 90 € et que les arbres non abattus redeviennent propriété communale.

Pour la parcelle 11 à titre exceptionnel abattage du 1^{er} au 31 octobre.

Pour la parcelle 13 : redevient communale.

- **CERTIFICAT D'URBANISME :**

Suite à la demande de C.U pour parcelle n° 75 en zone UA concernant Monsieur COTE DERNIER Michel, certificat d'urbanisme B demandé en février dernier, celui-ci ayant été instruit hors délai suite au changement du conseil Municipal, il doit reformuler sa demande en certificat d'urbanisme A.

La commune se doit de lui fournir les réseaux électricité, téléphone et eau potable.

- **AMORTISSEMENT :**

Le Conseil Municipal décide que la durée d'amortissement concernant les travaux d'éclairage du SIED seront amorti sur 1 année, soit 568.38 €.

- **TARIFS JUS DE POMME – CIDRE – ALAMBIC :**

Les tarifs 2013 seront main tenus en 2014, à savoir :

- JUS DE POMME : Locaux : 40 € - Extérieurs : 50 €

- CIDRE : : Locaux : 15 € - Extérieurs : 20 €

- ALAMBIC : Locaux : 25 € - Extérieurs : 30 €

- **DEPLACEMENT CONTAINER A VERRE :**

Le Conseil Municipal charge Monsieur FOURNIER Jean-Pierre pour étudier l'endroit le plus adapté et les travaux à faire, afin de changer l'endroit du container à verre.

- **ECLAIRAGE PUBLIC :**

Le Conseil Municipal demandera à M. PERROT pour que l'éclairage public soit régler sur 24 H.

- **QUESTION DIVERSES :**

- Mise aux normes de la salle de mairie à prévoir pour le budget 2015.
- La secrétaire de mairie sera absente le vendredi 2 Mai 2014 (récupération du mercredi à la Trésorerie).
- Le SIVM va être amené à disparaître, la compétence assainissement reviendra à la commune.

- France Télécom : courrier à faire pour la protection des coffrets électriques.
- Commande de fioul groupé : consultation des habitants par le bulletin.
- Consultation d'assurance :
- Pot du 8 Mai à 11 H 30 : Mairie Présentation du Conseil et des nouveaux habitants.
- Fleurissement : lavoir, crèche, état à vérifier, achats fleurs au marché de printemps.
- Référendum : habitants du village – consultation des conseillers pour les propositions à faire.
- Bulletin communal : sortie début mai.
- Tour de garde pour les Elections Européennes du 25 Mai.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.